

SM le Roi : le Conseil supérieur des Marocains résidant à l'étranger sera installé avant la fin de l'année en cours

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-11-2007 23:05:49

SM le Roi Mohammed VI a annoncé, mardi, que le Conseil supérieur des Marocains résidant à l'étranger sera installé avant la fin de l'année en cours, en soulignant que la création de cette instance s'inscrit dans le cadre d'une réflexion renouvelée et rationnelle et d'une révision profonde de la politique d'immigration, à travers l'adoption d'une stratégie globale, qui met fin au chevauchement des rôles et à la multiplicité des intervenants.

Dans un discours adressé mardi soir à la nation à l'occasion du 32ème anniversaire de la Marche Verte, le Souverain a souligné que "la création de cette Instance - que nous comptons installer avant la fin de l'année en cours - s'inscrit dans le cadre d'une réflexion renouvelée et rationnelle et d'une révision profonde de la politique d'immigration, à travers l'adoption d'une stratégie globale, mettant fin au chevauchement des rôles et à la multiplicité des intervenants. Il s'agit d'une stratégie cohérente en vertu de laquelle chaque autorité publique, institution ou instance agit dans un esprit de complémentarité et d'harmonie pour s'acquitter des missions qui lui incombent, tant pour ce qui est d'assurer la bonne gestion de toutes les questions d'immigration, que de contribuer au processus prometteur de construction démocratique et de développement, que Nous conduisons avec fermeté, détermination, dévouement et abnégation".

SM le Roi a réitéré, à cet égard, Son attachement à doter cette instance de "larges compétences, lui permettant d'être une véritable force de proposition, se préoccupant de toutes les questions et les politiques publiques intéressant les Marocains résidant à l'étranger" en particulier les questions culturelles et culturelles et celles ayant trait à l'identité.

Cette instance, a dit SM le Roi, aura également "pour mission d'assurer la défense de leurs droits et de conforter le concours conséquent qu'ils apportent au développement de leurs villes et villages d'origine, à l'essor de leur mère patrie, au renforcement de son rayonnement international, et à la consolidation des relations existant entre leur pays d'origine, le Maroc, et leurs pays d'accueil".

Le Souverain a expliqué que "pour assurer à cette instance l'efficacité et la synergie nécessaires", avoir "jugé opportun qu'elle soit composée de membres choisis avec une totale transparence, bénéficiant d'une parfaite représentativité et disposant de compétences délibératives", précisant que "les autorités gouvernementales et les institutions concernées par les questions de l'immigration, devraient, en outre, y siéger en qualité de membres consultatifs".

"Nous tenons à ce que cette instance soit d'une composition équilibrée et homogène, tenant compte d'une représentation adéquate tant entre les hommes et les femmes, qu'au niveau géographique, à l'échelle nationale, régionale et continentale, qu'en ce qui concerne les trois générations de l'émigration, et ce, y compris Nos fidèles sujets parmi la communauté juive marocaine", a souligné le Souverain.

Après S'être félicité de la démarche suivie par le Conseil consultatif des droits de l'homme sur la base de larges concertations et du travail sérieux qu'il a accompli en vue de mettre au point une conception générale judicieuse de cette institution, le Souverain a affirmé avoir examiné attentivement la recommandation qui lui a été soumise en partant de trois prémices de base.

En premier lieu, "notre conviction que la représentativité authentique procède, en fait, de l'élection. Toutefois, celle-ci risque de demeurer un simple exercice formel, tant qu'elle ne sera pas étayée par la crédibilité, l'éligibilité, la concurrence loyale et la mobilisation de nos citoyens émigrés".

"Le deuxième fondement, a expliqué le Souverain, induit la nécessité d'écarter la désignation directe, et ce, pour des raisons de principe. Car, c'est d'une instance représentative qu'il s'agit, et non d'une fonction administrative ou d'un poste politique. Par conséquent, l'élection reste nécessaire et souhaitable comme point de départ et comme objectif pour la mise en place de cette institution".

SM le Roi a indiqué que "le troisième pilier tient au fait que Nous sommes constamment réceptif aux avis consultatifs du CCDH, en raison de leur pertinence et de leur objectivité".

"Partant des études approfondies et des consultations élargies qui ont été engagées, a poursuivi le Souverain, Nous avons tenu compte des conclusions tirées par le Conseil, à savoir qu'il serait hasardeux d'improviser des élections hâtives, dépourvues des garanties fondamentales de transparence, d'honnêteté et de représentativité authentique. Ces garanties sont, en effet, nécessaires pour réaliser les nobles desseins devant présider à la création de cette institution, dont la vocation est de s'occuper des questions intéressant Notre chère communauté résidant à l'étranger".

SM le Roi a indiqué avoir retenu la proposition contenue dans l'avis consultatif du CCDH, "celle d'une formule transitoire permettant de mandater cette institution, dans sa première mouture constitutive, pour une période de quatre ans", appelant cette nouvelle institution "à inscrire en tête de son agenda, un travail de mûrissement de la réflexion" et "de mettre en place de solides fondations, dans la perspective d'assurer, comme ultime finalité, une élection réfléchie et responsable, et de créer les conditions d'une large participation au scrutin, au lieu de recourir à des solutions de facilité".

SM le Roi a affirmé, dans ce cadre, avoir chargé le Conseil consultatif des droits de l'homme, à travers la commission ad-hoc, de lui soumettre "dans les délais les plus brefs, des propositions objectives sur les personnalités et les associations ayant vocation de siéger au sein de cette institution, en veillant à présenter des candidats connus et reconnus pour leurs apports et contributions en matière d'émigration et pour leur attachement à la défense des questions intéressant notre communauté".

MAP